



### Comment définir les architectes d'intérieur?

Et comment les fédérer en défendant leurs valeurs, leurs compétences et leurs missions ? Réponses de l'Unaid, syndicat professionnel et patronal, véritable institution d'une profession de fantasmes et de rêves dans l'habitat.

*<< L'architecte d'intérieur construit à partir de l'intérieur, un cadre de vie, de travail, d'accueil. Il écoute, conçoit et organise tout ce qui concourt au bien-être et au plaisir quotidien dans des lieux fonctionnels aux ambiances harmonieuses. Artiste, technicien, gestionnaire, il est l'interlocuteur unique des projets, depuis les plus simples jusqu'aux plus ambitieux >>. Ainsi l'Unaid définit-elle la mission et la vocation, presque le credo, de l'architecte d'intérieur.*

À la différence d'un décorateur, l'architecte d'intérieur intervient également sur la distribution de l'espace bâti, les ouvertures, l'agencement général des circulations, les extensions, les façades. Ses compétences lui permettent d'intervenir sur la structure, le clos, le couvert. Il est nécessairement assuré en conséquence, en particulier pour couvrir sa responsabilité civile et décennale. Il garantit ainsi une totale sérénité à son client.

Participant de plain-pied à l'acte de construire, l'architecte d'intérieur exerce son art depuis l'élaboration et l'agencement des volumes d'un bâtiment jusqu'à la mise en scène des objets qui vont faire la qualité, la cohérence et le plaisir de vivre dans un espace accordé au plus juste des besoins comme des goûts de ses clients.

Si la plupart des 2700 professionnels exerçant ce métier complexe connaissent l'Unaid, il est toutefois utile d'en rappeler l'histoire et l'activité actuelle. L'Union Nationale des Architectes d'Intérieur Designers est un syndicat professionnel et patronal affilié à la Fédération Française du Bâtiment « FFB ». Créée en 1978, l'Unaid regroupe des agences d'architectes d'intérieur, certifiés par une commission de qualification, répartis sur la France et l'Europe. Les membres bénéficient d'un ensemble de services et de soutiens : workshop, formations Uuridique, réglementaire ...), conférences, réunions régionales, congrès annuels, accès aux assurances obligatoires ...

Écoute, convivialité et sympathie rythment la vie du syndicat actuellement présidé par Bernard Beuneiche qui rappelle qu'être membre de l'Unaid implique un esprit de droiture et de respect. Chacun peut être un concurrent des

autres adhérents, mais il doit se considérer comme partie prenante d'une même profession, avec tout ce qui en découle de satisfaction ou de difficultés et d'honorabilité.

Sa principale mission est de défendre et promouvoir les professionnels de l'architecture d'intérieur. Cette mission se décline en 4 grands objectifs, définis sur le site : <http://www.unaid.fr>